

Merci de bien vouloir compléter ce formulaire et le retourner **le plus rapidement possible** à :

IRISA/Elisabeth LEBRET

Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex

Fax : +33 2 99 84 71 71 – Email : lebret@irisa.fr

Pour plus de renseignements : Site internet : <http://jep2006.irisa.fr>

1. IDENTITÉ *

Mme Mlle M.

NOM **: _____

Prénom **: _____

Affiliation **: _____

Adresse professionnelle : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Tél : _____

Fax : _____

E-mail : _____

* : Ces coordonnées apparaîtront sur la liste des participants

** : imprimé sur le badge

Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

2. DROITS D'INSCRIPTION

Tarifs	Jusqu'au 5 mai inclus		À partir du 6 mai	
Membres AFCP	TTC	HT *	TTC	HT *
Tarif normal	220 €	183.95 €	320 €	267.56 €
Tarif étudiant <small>(joindre la copie de la carte d'étudiant 2005/2006)</small>	100 €	83.61 €	200 €	167.22 €
Non-membres AFCP				
Tarif normal	320 €	267.56 €	420 €	351.17 €
Tarif étudiant <small>(joindre la copie de la carte d'étudiant 2005/2006)</small>	150 €	125.42 €	250 €	209.03 €
Acte(s) papier(s)	X 20 € TTC =		X 16.72 € HT * =	
Événement social accompagnant le mercredi 14 juin			30 €	25.08 € *

(*) Tarif HT à prendre en compte si émission d'un bon de commande CNRS.

Pour les membres AFCP, veuillez indiquer votre n° d'adhérent :

Vous pouvez le trouver sur le site web : <http://www.afcp-parole.org>

Les tarifs ci-dessus couvrent :

l'accès aux journées, les actes de la conférence (CD-Rom), les pauses café et l'événement social : la traversée Dinard - Saint Malo en bateau suivie d'une soirée privée au Bar « L'Absinthe »

3. HÉBERGEMENT RÉSIDENTIEL AU MANOIR DE LA VICOMTÉ (Participation forfaitaire)

Tarifs	Hébergement « Single »		Hébergement « Twin »**	
Du 12 au 16 juin (4 nuits)	290 € TTC	242.47 € HT *	250 € TTC	209.03 € HT *
Nuit suppl. du 11 juin	38 € TTC	31.77 € HT *	28 € TTC	23.41 € HT *

(*) Tarif HT à prendre en compte si émission d'un bon de commande CNRS.

Les tarifs ci-dessus couvrent :

L'hébergement au Manoir de la Vicomté pour 4 ou 5 nuits selon le forfait, les repas du 12 au 16 juin.

** Si vous avez choisi une chambre twin, merci d'indiquer ci-dessous le nom et le prénom de la personne qui partage votre chambre :

Nom :

Prénom :

TOTAL (INSCRIPTION + HÉBERGEMENT+ACTE(S) PAPIER(S) + EVENEMENT SOCIAL ACCOMP.) =

€

Afin de faciliter l'organisation des « JEP'06 » merci de bien vouloir nous indiquer vos dates d'arrivée et de départ.

Date d'arrivée :

Heure approximative :

Date de départ :

i.e. : [] nuit(s)

5. TRANSPORTS

■ Réduction SNCF

Je souhaite recevoir un coupon de réduction SNCF (20% de réduction)

■ Bus spécial « JEP 2006 » Gare SNCF, St-Malo – Manoir de la Vicomté, Dinard

Je suis intéressé(e) par la navette, **le dimanche 11 juin** (départ de la gare SNCF de St-Malo vers **22h20** *)

Je suis intéressé(e) par la navette, **le lundi 12 juin** (départ de la gare SNCF de St-Malo vers **10h30** *)

■ Bus spécial « JEP 2006 » Manoir de la Vicomté, Dinard – Gare SNCF, St-Malo

Je suis intéressé(e) par la navette, **le vendredi 16 juin** (départ du Manoir à **13h15** *)

*Les horaires définitifs seront communiqués ultérieurement

J'arriverai à Dinard par mes propres moyens

6. MODE DE RÈGLEMENT

Par chèque à l'ordre de **l'Agent comptable du CNRS**

Par bon de commande. Numéro de SIRET : 180089013 03365 – APE : 732Z

Par carte de crédit : pour ce mode de paiement, se reporter au formulaire spécifique « Transaction par carte bancaire », disponible sur le site internet de JEP 2006

Les documents se rapportant aux 3 modes de règlement ci-dessus sont à adresser à IRISA/Elisabeth LEBRET Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex - Fax : +33 2 99 84 71 71

Par virement bancaire à l'agent comptable secondaire du CNRS : Compte ouvert au Trésor Public de Rennes Cité administrative, avenue janvier, 35021 Rennes Cedex. Numéro de compte : 10071-35000-00001004708-76. Bien mentionner votre nom et la référence « JEP 2006 ».

7. ANNULATION

Le remboursement des frais de participation sera possible pour toute demande écrite parvenant au secrétariat **avant le 29 mai 2006** (le cachet de la poste faisant foi) **avec une retenue de 50 € par dossier**. Aucun remboursement ne sera effectué au-delà de cette date.

8. OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

(Si vous avez des restrictions alimentaires ou des allergies particulières, veuillez le signaler dans cette rubrique)

Date : ____/____/____

Signature